

## **J'ai reçu une relance ou un avis des sommes à payer alors que j'ai réglé ma facture ?**

Vérifiez qu'il s'agit bien de la même référence de facture (indiquée dans l'objet) et que votre paiement a bien été débité de votre compte. Si tel est le cas, ne tenez pas compte de cette relance. Vous pouvez contacter notre service recouvrement en cas de doute.